André Lamarre
2001/01/01

Français langue seconde

Le multilinguisme des jeunes allophones québécois: ressource sociétales et défi éducatif

En collaboration avec sa collègue **Dominique Bastien**, professeure d'anglais et d'allemand, **Susanne de Lotbinière-Harwood** propose une réflexion sur le rapport dynamique entre la langue première et les autres langues, seconde comme étrangère.

L'intégration linguistique des allophones à une société francophone et l'ajustement des établissements de langue française à la diversité ethnolinguistique sont deux sujets qui ont reçu une attention importante de la part des chercheurs québécois. On a accordé peu d'attention, par contre, à un trait particulier de la population allophone québécoise, soit son multilinguisme. Nous présentons ici quelques données de recensement sur les connaissances linguistiques de la population allophone québécoise et parlons très brièvement d'une étude en cours sur le multilinguisme des jeunes allophones montréalais. Suit une discussion sur l'évolution des façons de percevoir le multilinguisme dans une société et sur la manière dont les perceptions s'insèrent dans des conceptions différentes de modèles de société. Nous abordons le modèle de

société mis de l'avant par le Québec dans ses politiques en matière d'immigration et d'éducation interculturelle. Finalement, nous soulignons, d'une part, les défis du multilinguisme pour le milieu de l'enseignement et, d'autre part, quelques mesures que les établissements peuvent mettre en place pour soutenir et développer cette ressource sociétale.

Le multilinguisme au Québec : quelques données de recensement

Au Québec, comme au Canada, le nombre de personnes ayant une langue maternelle autre que le français ou l'anglais a augmenté dans les dernières décennies. Cette diversité linguistique est évidemment reliée à l'importance de l'immigration au pays et, dans le cas des immigrants récents, à la présence d'une plus grande proportion de gens provenant de pays où l'on ne parle ni le français ni l'anglais. Au Québec, pour la période de 1951 à 1996, la population allophone est passée de 4 p. 100 à 10 p. 100[1]. Étant donné que la grande majorité des allophones demeure dans la région métropolitaine de Montréal, où elle représente 18 p. 100 de la population, quand nous parlons de diversité ethnolinguistique dans le contexte québécois, nous parlons essentiellement d'un phénomène montréalais.

Il faut toutefois souligner que cette diversité ethnique et linguistique n'est pas un trait particulier à Montréal mais qu'elle constitue maintenant une caractéristique de tous les grands centres urbains du Canada. Montréal, toutefois, se distingue des autres métropoles canadiennes par le multilinguisme de sa population allophone. En effet, les allophones québécois constituent le groupe le plus multilingue du Canada et, fort probablement, de l'Amérique. Les données du dernier recensement canadien (1996) révèlent que 46,8 p. 100 des allophones du Québec (et 44 p. 100 de ceux vivant à Montréal) se déclarent trilingues[2], comparativement à 5,4 p. 100 pour le reste du Canada, soit un taux neuf fois plus élevé au Québec qu'ailleurs au Canada.

Comment expliquer un taux de trilinguisme si élevé ? Un premier élément à considérer est le taux de maintien de la langue d'origine chez les allophones québécois — un taux qui est légèrement supérieur à Montréal qu'ailleurs au Canada[3], et ce, même lorsque la communauté linguistique en question a un poids démographique plus important

ailleurs. À titre d'exemple, les Italiens, tout en étant plus nombreux à Toronto qu'à Montréal, sont plus portés à maintenir leur langue d'origine dans cette dernière ville[4]. Cette meilleure rétention des langues d'origine dans le contexte montréalais amène certains chercheurs à se poser des questions sur la perte et le maintien des langues minoritaires dans des sociétés où il y a déjà deux communautés linguistiques importantes en présence[5].

Un deuxième élément à considérer dans le trilinguisme des allophones québécois est le taux élevé de connaissance des deux langues officielles. D'après nous, c'est ce trait, plus que le taux de maintien de la langue d'origine, qui distingue de façon marquée les allophones québécois des allophones vivant ailleurs au Canada. Les statistiques dont nous disposons révèlent des dynamiques qui sont sans doute associées aux transformations linguistiques connues au Québec depuis la Révolution tranquille et, plus particulièrement, à l'amélioration du statut de la langue française. Toutefois, pour comprendre ces dynamiques, il faut aussi tenir compte de l'importance des deux langues officielles dans le contexte montréalais actuel. D'une part, nous constatons que, depuis l'adoption du projet de loi 101, le français gagne du terrain comme langue d'usage public[6] ; d'autre part, le pourcentage de la population québécoise ayant des compétences dans les deux langues officielles continue de croître, et ce, que l'on examine la situation chez les francophones, les anglophones ou les allophones. Si nous analysons les tendances linguistiques chez ces derniers, nous constatons les retombées de la loi 101 sur leurs comportements linguistiques. Entre 1971 et 1991, le pourcentage d'allophones ayant des compétences en français a connu une augmentation considérable, passant de 47 p. 100 à 69 p. 100, tandis que le pourcentage d'allophones déclarant des compétences en anglais s'est très légèrement réduit, passant de 69 p. 100 à 68 p. 100[7]. C'est cette stabilité des compétences en anglais, liée à un accroissement des compétences en français, qui contribue à l'augmentation du pourcentage d'allophones « officiellement bilingues » et, donc, dans les faits, trilingues, passant, à Montréal, de 33,4 p. 100 en 1971 à 44 p. 100 en 1996[8].

Ce n'est pas un hasard si nous trouvons ce phénomène à Montréal, ville avec le plus haut taux de bilinguisme français-anglais au Canada (47,7 p. 100 de la population déclare des compétences dans les deux langues officielles), dans la province ayant le plus haut taux de bilingues (38 p. 100). Suivant des concepts développés par le sociologue Bourdieu, nous pouvons interpréter ces statistiques comme un indicateur

d'un « marché linguistique » transformé par une politique qui a amélioré la valeur du français, mais aussi comme un indicateur d'un marché où l'on ne peut nier l'importance du bilinguisme français-anglais. Toutefois, si, dans le passé, le bilinguisme français-anglais avait une valeur surtout pour les francophones[9], nous pouvons dire maintenant qu'il est devenu une forme de « capital linguistique » recherché par toute la population québécoise. Si nous examinons les statistiques pour les jeunes Québécois âgés de 15 à 24 ans, nous constatons que 38,4 p. 100 des francophones se déclarent bilingues, comparé à 77,9 p. 100 chez les anglophones et à 67,62 p. 100 chez les allophones[10].

Que savons-nous sur le multilinguisme des allophones ? En dépit du fait que Montréal offre un contexte privilégié pour l'étude du multilinguisme, peu d'études se sont attardées à ce phénomène. Étant donné les enjeux de l'intégration linguistique des immigrants au Québec, il n'est pas surprenant que cette progression soit attentivement suivie par les démolinguistes québécois et qu'on dispose d'un corpus considérable de données sur l'usage du français par les jeunes allophones. Nous avons en revanche peu d'information sur les attitudes des allophones envers les langues, leurs perceptions de la situation linguistique et leurs choix des langues selon des situations précises. À ce jour, le multilinguisme de cette population a suscité très peu d'attention et semble être laissé de côté. Pour combler ces lacunes, nous menons actuellement une étude[11] auprès d'allophones et de trilingues. Dans un premier temps, nous examinons à travers des entrevues ethnographiques leurs usages linguistiques, leurs contacts avec d'autres groupes linguistiques, leurs perceptions des langues et de leur propre multilinguisme. Ces données nous aideront à construire, dans un deuxième temps, une enquête de nature quantitative ciblant un plus grand nombre de cégépiens trilingues.

Quoique cette étude sur le trilinguisme des allophones au cégep soit toujours dans sa première étape (entrevues ethnographiques), des résultats préliminaires semblent démontrer que le français est reconnu par nos répondants comme une nécessité pour vivre à Montréal. On accorde donc au français une valeur sociale et économique importante sur le marché linguistique local. Ces jeunes sont aussi très conscients de la valeur de leur bilinguisme français-anglais et de leur multilinguisme dans un marché linguistique québécois de plus en plus ouvert à la mondialisation. De plus, leur multilinguisme est perçu comme un atout permettant une mobilité accrue dans un

marché international d'emploi. Ils le décrivent surtout comme quelque chose de bien et d'utilitaire, donc en termes économiques, mais ils le décrivent aussi comme un trait particulier et une expérience de vie facilitant une plus grande ouverture à d'autres personnes et à d'autres cultures, y inclus la culture des pays d'origine des parents. Le multilinguisme est donc également décrit en termes de réseaux sociaux, d'appartenance symbolique et d'identité hybride et fluide. Si les étudiants interviewés nous ont beaucoup parlé des avantages du multilinguisme, ils nous ont aussi parlé de ses inconvénients et, surtout, des difficultés de bien posséder plusieurs langues, en particulier en ce qui en concerne les aspects écrits. En dépit de ces difficultés, il semble y avoir consensus : être multilingue est mieux qu'être unilingue.

Nous avons aussi posé aux jeunes des questions sur leur utilisation des langues à la maison, au cégep, au travail et avec leurs amis, dans des situations informelles. De la description de leur quotidien émerge une expérience de vie où le multilinguisme semble presque tenu pour acquis. Ils vivent dans des quartiers multilingues, entendent tous les jours plusieurs langues, ont plusieurs amis qui parlent plus d'une langue et avec qui ils peuvent alterner les langues aisément. Si Montréal est perçue comme une ville où plusieurs langues se côtoient, pour plusieurs, cela n'est pas quelque chose de nouveau. Dans leur pays d'origine et même dans leur milieu familial, ils ont déjà l'expérience des situations plurilingues.

Ces résultats, bien que préliminaires, semblent indiquer que, pour cette génération de jeunes allophones montréalais, le multilinguisme est perçu comme une ressource individuelle. Mais est-il perçu comme une ressource sociétale ? À notre avis, le multilinguisme d'une partie de notre population, que ce soit le trilinguisme des allophones ou le bilinguisme « officiel » des francophones et des anglophones, nous oblige, en tant que société, à une réflexion sur la façon de percevoir et même de reconnaître les langues. Cette réflexion est d'autant plus nécessaire que nous vivons dans une société où la langue de la communauté d'accueil est en situation minoritaire dans le contexte nord-américain.

Le multilinguisme : ressource sociétale

Le multilinguisme n'est pas un phénomène social récent. Toutefois, la façon dont une

société perçoit le multilinguisme et y réagit, évolue et, tel que signalé par Taylor[12], reflète des idéologies dominantes et des modèles de société. Dans les pays industrialisés, un modèle « assimilationiste » a prévalu pendant le 19e et une bonne partie du 20e siècle. Dans cette perspective, il est attendu que les groupes minoritaires abandonneront leur culture et leur langue d'origine au profit de celles du groupe dominant, qui ne se modifie pas au contact de nouveaux groupes. De ce point de vue, le bilinguisme était perçu, au mieux, comme transitoire, une phase entre la maîtrise de la langue d'origine et la langue de la société d'accueil et, plus négativement, comme une preuve de non-assimilation. De plus, le bilinguisme était perçu comme un handicap pouvant nuire au développement social, scolaire et même intellectuel de l'individu[13]. Cette perception du bilinguisme comme nocif était soutenue par de nombreuses études américaines menées au début du 20e siècle et associant bilinguisme et handicap. C'est seulement plus récemment que nous reconnaissons les faiblesses méthodologiques et les présupposés idéologiques inhérents à ces études. À l'intérieur de cette idéologie « assimilationiste », le rôle des établissements d'enseignement et des interventions scolaires était de contribuer à l'élimination du plurilinguisme[14].

Toujours selon Taylor, c'est dans les années 60 qu'émergent, dans plusieurs pays occidentaux, des approches « multiculturalistes », en même temps que des mouvements de revendication des droits culturels et linguistiques chez des groupes minoritaires. Sur le plan politique, cela a mené à une reconnaissance et à une plus grande tolérance pour la diversité ethnique et linguistique. Ce type d'approche a eu des effets sur des interventions scolaires qui visaient auparavant, de façon plus ou moins explicite, l'assimilation des groupes minoritaires. Des politiques d'éducation multiculturelle et antiraciste, ainsi que des programmes visant le bilinguisme et le maintien des langues d'origine, apparaissent alors. Parallèlement, dans le milieu scolaire, de nouvelles façons d'aborder le bilinguisme dans la recherche et de nouvelles théories sur le bilinguisme considèrent celui-ci comme une ressource et un avantage, plutôt qu'un problème.

Traitons maintenant du modèle de société mis de l'avant par le gouvernement québécois. Au Québec, depuis déjà quelque temps, nous élaborons un projet de société qui vise à la fois l'amélioration de la position de la langue française et l'ouverture à la diversité. Ayant ses racines dans les revendications d'un groupe ethnolinguistique minoritaire largement défini par un « nous » collectif et le partage

d’une histoire et de traits culturels, dont la religion et la langue[15], ce projet de société offre des défis considérables nécessitant, entre autres, une transformation de l’identité collective québécoise. En effet, un double défi est clairement visible dans les différentes politiques du gouvernement québécois : promouvoir un Québec *français* et *pluraliste*. Étant donné que l’ouverture à la diversité ethnique implique aussi l’ouverture aux langues, cela signifie, dans le contexte québécois, trouver un équilibre entre la promotion de la langue française, langue minoritaire en Amérique du Nord, et la promotion du multilinguisme. En examinant notre passé récent, nous pouvons constater les efforts faits pour trouver cet équilibre. Par exemple, dans la période où l’on adopte le projet de loi 101, obligeant les enfants des nouveaux arrivants à s’inscrire dans les écoles de langue française, nous voyons se créer des programmes d’enseignement des langues d’origines (PELO).

Cette recherche d’équilibre est aussi visible sur un tout autre plan, dans les débats de la dernière décennie sur une mesure de la position de la langue française. En adoptant comme indicateur des mesures du français la langue commune de la vie publique plutôt que celui des transferts linguistiques (utilisation du français à la maison), nous montrons, à mon avis, que cet équilibre est possible.

L’enseignement des langues : défi éducatif

Le multilinguisme des jeunes allophones représente un défi non seulement pour notre conception de la société, mais également pour notre système d’enseignement, y compris les cégeps. Il est évident que ce phénomène touche à l’enseignement de la langue française et que, pour plusieurs jeunes, apprendre le français peut vouloir dire ajouter des compétences à un répertoire linguistique complexe. Actuellement, peu de recherches, ici au Québec comme ailleurs, portent sur l’acquisition d’une troisième langue, et la recherche existante ne nous permet pas de conclure que le fait d’être bilingue facilite ou entrave l’acquisition d’autres langues. Vu l’importance du phénomène du multilinguisme au Québec, il nous semble évident que des études sur ce sujet sont nécessaires.

Quoique nous ayons beaucoup à apprendre sur l’acquisition d’une troisième langue, la recherche récente sur le bilinguisme nous révèle à quel point le maintien et le

développement d'une langue première, surtout lorsque cette langue est minoritaire, sont importants dans l'acquisition d'une langue seconde. Si l'enseignement des langues d'origine dans les écoles peut être justifié de ce point de vue, il peut l'être tout autant en raison de sa contribution au développement des compétences multilingues de la population québécoise. Le Québec, en tant que société occidentale touchée par l'internationalisation et la mondialisation, est appelé à des transformations où ce multilinguisme de la population pourrait être considéré comme une ressource sociétale importante. En effet, la réforme de l'éducation pose la maîtrise des compétences linguistiques comme une des missions principales des écoles québécoises, indispensable à la préparation des jeunes à vivre au 21e siècle. Ainsi, dans le nouveau programme du secondaire, une place est accordée à l'enseignement des langues tierces. Si l'école québécoise a un rôle à jouer dans la promotion du multilinguisme au sein de sa population, il ne faut pas oublier que, parmi la jeunesse québécoise, nous avons déjà une population allophone avec des compétences en plusieurs langues. De plus, les résultats de notre étude sur les attitudes de ces jeunes, bien que préliminaires, semblent indiquer qu'ils aient des attitudes favorables au développement de leurs compétences linguistiques. À notre avis, le Québec, comme société, a déjà dans ce multilinguisme une ressource humaine assez rare dans le contexte de l'Amérique du Nord. À nous de la reconnaître et de fournir les efforts requis pour son épanouissement.

1 Louise MARMEN et Jean-Pierre CORBEIL, *Les langues au Canada : Recensement de 1996*, Canada, Ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux, 1999, p. 27. Retour

2 Ici, le trilinguisme est défini comme la connaissance des deux langues officielles du Canada chez des allophones. Retour

3 J. JEDWAB, *L'appartenance ethnique et les langues patrimoniales au Canada*, Montréal, Images et Université de Montréal, 1999 ; Louise MARMEN et Jean-Pierre CORBEIL, *loc. cit.* Retour

4 V. DA ROSA et R. POULIN, « Espaces ethniques et question linguistique au Québec : à propos des communautés italienne et portugaise », *Canadian Ethnic Studies*, no 18, 1986, p. 144-150. Retour

5 P. ANCTIL, « Double majorité et multiplicité », *Recherche sociographiques,* no 25, 1984, p. 441-450. Retour

6 Un indice qui mesure l'usage public du français, Communiqué de presse du Conseil de la langue française, no 24, sept. 1999. Retour

7 J. JEDWAB, *English in Montreal : A Layman's Look at the Current Situation*, Montréal, Images, 1996. Retour

8 Louise MARMEN et Jean-Pierre CORBEIL, *loc. cit.* Retour

9 Rapport de la Commission d'enquête sur la situation de la langue française et sur les droits linguistiques au Québec, et Rapport de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. Retour

10 10. J. JEDWAB, *loc. cit.* Retour

11 Cette étude a reçu un soutien financier du Fonds FCAR et du Centre de recherche interuniversitaire sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine de Montréal. Retour

12 Donald M. TAYLOR, « The Social Psychology of Racial and Cultural Diversity : Issues of Assimilation and Multiculturalism », dans Allan G. REYNOLDS (sous la direction de), *Bilingualism, Multiculturalism and Second Language Learning*, Hillsdale, Lawrence Erlbaum Associates, 1991, p. 1-19. Retour

13 J. F. HAMERS et M. BLANC, *Bilinguality and Bilingualism,* Cambridge, Cambridge University Press, 1989 ; K. HAKUTA, *Mirror of Language : The Debate on Bilingualism*, New York, Basic Books, 1986. Retour

14 J. F. HAMERS, « Les situations plurilingues et leurs enjeux », dans M. L. LEFEBVRE et M. A. HILY (sous la direction de), *Les situations plurilingues et leurs enjeux*, Paris, L'Harmattan, 1997. Retour

15 D. JUTEAU, « Du dualisme canadien au pluralisme québécois », dans M. Mc ANDREW et F. GAGNON (sous la direction de), *Relations ethniques et éducation dans les sociétés divisées*, Paris et Montréal, L'Harmattan, 2000, p. 13-26. Retour

Références bibliographiques

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Au Québec pour bâtir ensemble : énoncé de politique en matière d'immigration et d'intégration*, Ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration du Québec, 1990.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Une école d'avenir : intégration scolaire et éducation interculturelle*, Ministère de l'Éducation, 1997.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC. *Réaffirmer l'école : rapport du groupe de travail sur la réforme du curriculum*, Ministère de l'Éducation, 1997.



André Lamarre

Professeure adjointe, département de didactique, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal